

## **DESCRIPTION DES TACHES DU CHARGE(E) DES PROGRAMMES EN EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Titre du poste** : Chargé(e) des Programmes en Eau et Assainissement  
**Base/site** : Dioro dans la région de Ségou, Mali  
**Sous l'autorité de** : Coordinateur du Projet Villages du Millénaire (PVM)  
**Responsabilités** : Planification et mise en oeuvre des activités d'aménagement hydroagricole, de l'eau potable et de l'assainissement

### **1. Contexte**

Les Villages de Millénaires sont soutenus par l'Institut de la terre à l'université de Columbia (E.U), le Projet Villages du Millénaire de l'ONU, et la Promesse de Millénaire. Ils constituent une nouvelle approche ascendante visant à retirer des villages de pays en voie de développement du piège de la pauvreté.

L'équipe de mise en oeuvre des Projets villages de Millénaire est composée d'experts en matière de technologie agricoles, de nutrition et de santé, de sciences économiques, d'énergie, d'eau, d'environnement et d'information qui travaillent avec les communautés locales et les gouvernements pour appliquer des paquets technologiques éprouvés qui aideront les villages à atteindre les objectifs de développement de millénaire (OMDs).

Au Mali, le Projet Villages du Millénaire mis en route en février 2006, intervient dans les communes rurales de Dioro et de Farakou Massa en zone Office du Riz, dans la région de Ségou. La zone d'intervention du projet couvre 39 villages avec une population d'environ 69 000 habitants.

La cible dix (10) des objectifs du millénaire pour le développement est de réduire de moitié d'ici 2015, la proportion de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson de salubre. En se basant sur cette cible, les projets Villages du Millénaire visent des objectifs plus ambitieux que ceux du millénaire. En effet, ils visent à assurer une couverture intégrale des besoins en eau de boisson et des autres besoins domestiques en cinq ans d'intervention.

Les activités dans le domaine de l'eau s'étendront à l'eau destinée aux productions agricoles et pastorales en raison de l'interaction entre tous les usages de l'eau.

### **2. Rôles et Responsabilités spécifiques**

Le/La spécialiste en hydraulique est chargé(e) d'assister l'équipe du PVM dans la mise en oeuvre des OMD dans le domaine de l'eau potable l'assainissement et l'irrigation. De façon spécifique, Il(elle) doit :

- Supporter le Projet villages du Millénaire à planifier, mettre en oeuvre et coordonner les activités en matière d'eau et assainissement en vue d'atteindre les OMDs dans ce secteur.
- Développer, gérer et maintenir des partenariats effectifs avec les ONG, la société civile, le secteur privé et les bailleurs de fonds actifs dans les domaines de

l'approvisionnement et la gestion de l'eau et de l'assainissement dans la zone d'intervention du projet

- Assurer la supervision technique des nouvelles constructions et des réhabilitations des infrastructures d'eau pour les besoins aux niveaux communautaire et institutionnel
- Assurer la promotion de l'assainissement et de l'hygiène aussi bien au sein des ménages que des institutions à l'aide de canaux appropriés.
- Assurer le renforcement des capacités des comités de gestion des points d'eau en vue de la maintenance des équipements.
- Conduire les activités entrant dans le cadre du développement de l'irrigation ; notamment dans l'estimation des superficies aménageables, les choix des systèmes et techniques d'irrigation, les négociations avec les bénéficiaires potentiels, etc.
- Assurer l'élaboration des Termes de références pour les études spécifiques, les dossiers d'appel d'offre ainsi que le suivi des travaux
- Assurer le suivi-évaluation et la documentation des activités d'eau et d'assainissement ainsi que le rapportage à l'endroit du Coordonnateur du Projet
- Etablir, gérer et maintenir des partenariats effectifs avec les autorités locales/communales et les autres services déconcentrés de l'état comme par exemple l'Office Riz Ségou, la Direction Régionale de l'Assainissement et de la Prévention contre les pollutions et Nuisances (DRACPN) et la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie (DRHE).
- Renforcer le partenariat et assurer une bonne coordination avec les autres coordinateurs sectoriels en vue d'assurer des synergies inter sectorielles

### **3. Qualification et capacités**

Le/La spécialiste doit avoir les qualifications suivantes:

- Une formation académique des aménagements hydro-agricoles ou discipline apparentée.
- Des connaissances et une expérience significative dans le domaine de la gestion de l'eau, l'alimentation en eau potable la promotion de l'hygiène et de l'assainissement.
- Une bonne connaissance des enquêtes de base et de la qualité des eaux de boisson
- De grandes capacités à élaborer des dossiers d'appel d'offres (DAO)
- Des capacités à travailler à l'aise avec les populations locales
- Une bonne/parfaite maîtrise de l'outil informatique
- Une parfaite maîtrise de la langue française (écrite et parlée). Toutefois, une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.

Les candidats/candidates devront justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience pratique dans le domaine de la gestion de l'eau pour l'agriculture avec une forte utilisation des progrès scientifiques

### **4. Durée du contrat et Lieu de travail**

La durée du contrat est de d'un (1) an renouvelable. Le lieu de travail est de Ségou (Mali) avec de fréquents déplacements dans la zone du projet (Dioro, Farakou-Massa).